

Questions posées au SMDA et commentaires à propos de la brochure SMDA et de la photo du 18 janvier 2026

En Une de l'éditorial de président X. Bélart de la brochure de communication et sous un gros titre : « **Inondations du rec de Veyret** » la photographie très suggestive de terres inondées dans les environs du rec de Veyret campe un décor anxiogène provoquant un choc de photo. Les plus avertis des lecteurs sont interpellés à plusieurs titres à propos de la véracité des informations qu'elle est censée véhiculer auprès du public dans le cadre de l'opération de concertation. Les éléments visuels principaux de la photo (zones inondées, rec de Veyret), les annotations et le contexte réunis convergent vers une association d'idées que les eaux submergeant les abords du rec Veyret résulteraient d'une inondation par débordement du rec de Veyret en crue le 18 janvier 2026. Ce dimanche là, des quartiers narbonnais avaient été l'objet d'une évacuation prématurée accompagnée d'une mise en scène médiatique d'envergure nationale alors même que le niveau du rec était bas et que le barrage de Cap de Pla aux trois quarts vide. Cette photo datée du 18 janvier mise à la Une de la communication du SMDA relance la controverse sur les éléments de communication propagés dans le cadre de la concertation sur le projet d'aménagement SMDA-SMMAR-BRL.

Divers éléments objectifs et informations avérées font défaut dans ce vecteur de communication et leur prise en compte amène à une révision de l'illusion d'optique. Ils sont développés ci-après dans un énoncé de questions commentées sur ce qu'il faut connaître pour mieux comprendre le message et découvrir l'illusion.

1. Quel jour et à quelle heure la photo des abords du rec de Veyret a-t-elle été prise ?



Le niveau du rec de Veyret et l'état de submersion de zones de plaine que la photo présente ne correspondent pas à la réalité de la situation à la date mentionnée dans

l'incrustation : « Crue du rec de Veyret du 18 janvier 2026 ». Dans une précédente version en ligne de la brochure, une légende sous la photo indiquait à peu près : « Inondation de la plaine par le rec de Veyret », mais elle a été récemment enlevée.

Sur la photo SMDA se référant au 18 janvier, le niveau du rec de Veyret paraît être à niveau élevé qui n'a été observé que le 19 janvier comme rapporté dans la presse (L'Indépendant, 19 janvier, article C. Calsina) avec une marge de 40 cm, sans débordement. Le dimanche 18 janvier, moins de 24 h après le début de l'épisode pluvieux, le niveau du rec de Veyret était nettement inférieur à celui de la photo SMDA, comme le montre la prise de vue à l'aval immédiat du pont avenue Leclerc dimanche 18/01 à 19h.



RUBRESUS AB, dimanche 18/01/2026 19h20
Rec du Veyret, Pont avenue Leclerc, Narbonne
Au moment de l'annonce de risque de débordement
et d'évacuation quartiers La Mayolle Marausan



RUBRESUS AB, lundi 19/01/2026 12h00
Rec du Veyret, Pont avenue route de Lunes, Narbonne

La date du 18 janvier mentionnée sur la photo SMDA ne correspond manifestement pas à la situation lors de la prise de vue vraisemblablement postérieure au 18 janvier. **Donc, quel jour et à quelle heure et par qui la photo SMDA de la brochure des abords du rec de Veyret a-t-elle été prise ?**

2. Y a-t-il eu débordement du rec de Veyret, quand et où ?

D'après la photo SMDA, aucun débordement du rec de Veyret n'est observé au niveau des parkings et installations de l'Espace de Liberté, et aucun débordement n'a été constaté par ailleurs et par qui que ce soit. Par le passé, les premiers débordements du rec de Veyret qui ont réellement eu lieu se sont produits au niveau de l'Espace de Liberté, endroit reconnu comme vulnérable.

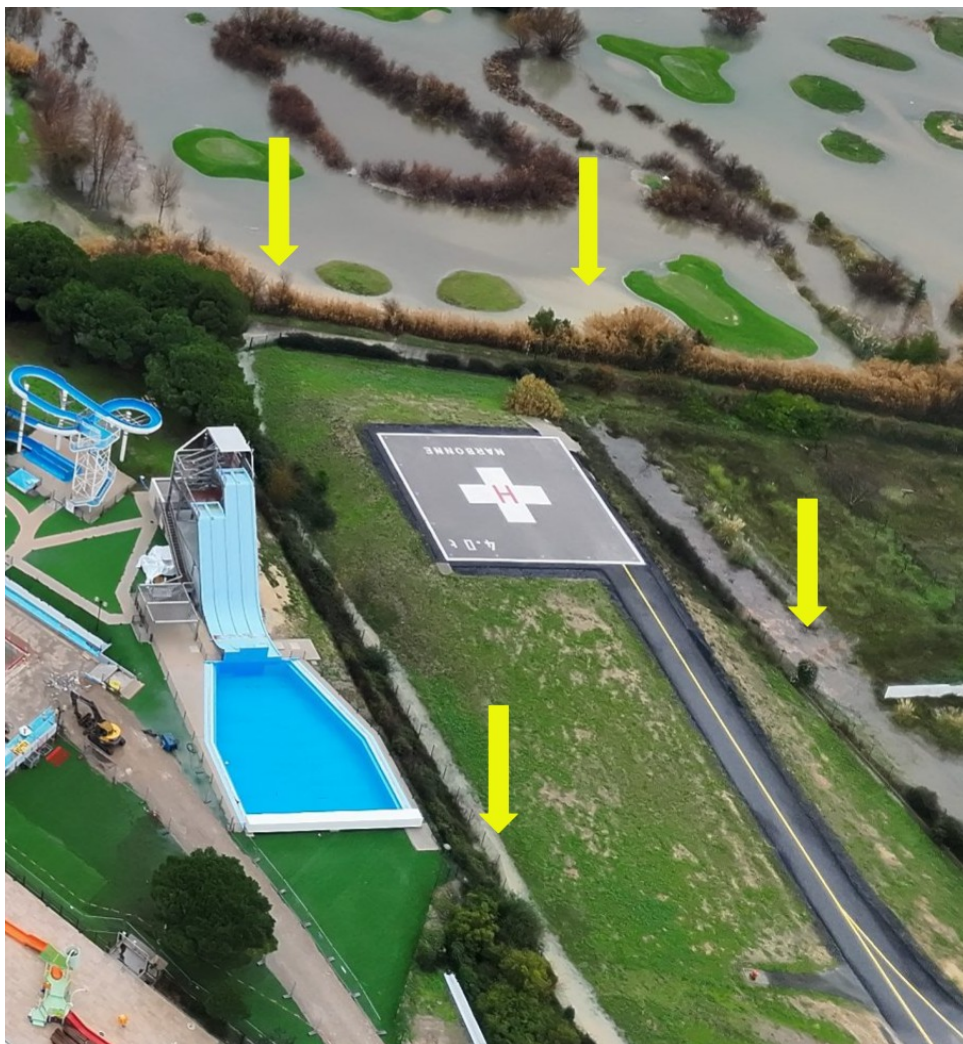
Les parcelles rive droite en aval immédiat de l'Espace de Liberté n'ont pas non plus été inondées par le rec de Veyret en janvier 2026 comme en atteste la photo SMDA. Plus en aval, aucune trace de débordement n'est visible sur la digue en rive droite

De même, la photo SMDA montre que le boulevard de Maraussan et l'avenue de La Mayole n'ont pas été inondés, ni d'habitations rive gauche, ni même les parcelles non construites bordant directement le rec de Veyret rive gauche pourtant en contre-bas.

Suite à ces observations et remarques, le SMDA confirme-t-il l'absence de débordement du rec de Veyret responsable d'une inondation en janvier 2026.

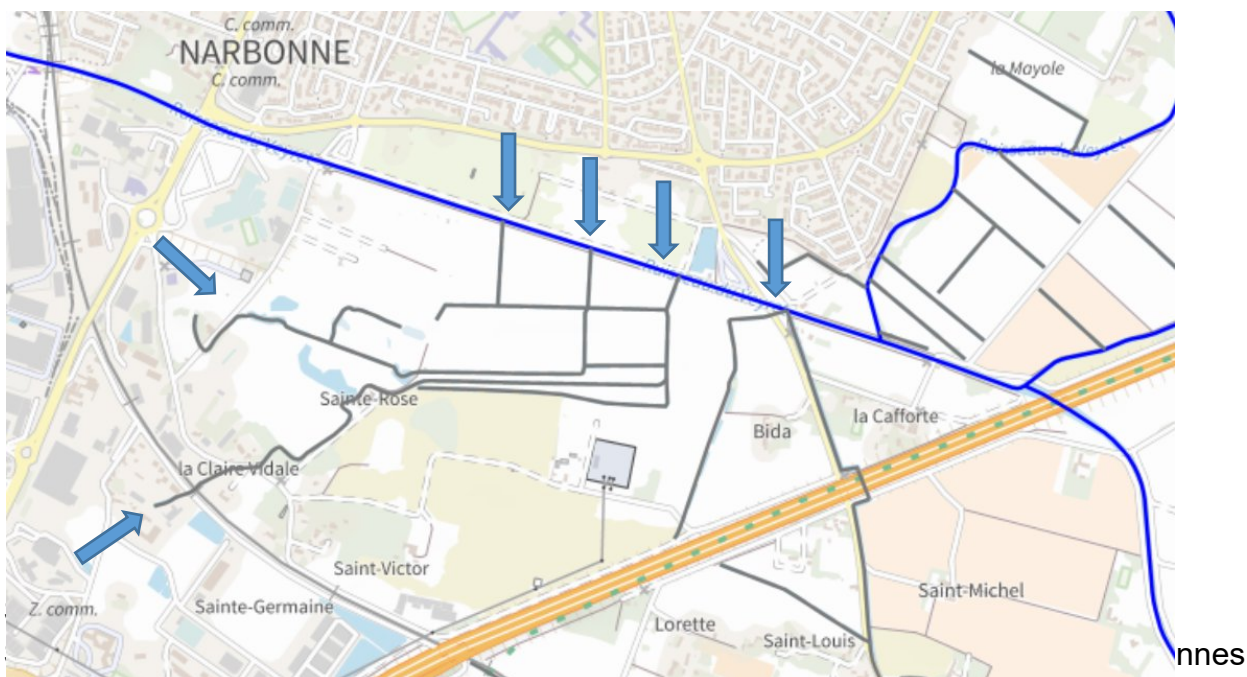
3. D'où viennent les eaux accumulées dans le secteur de Sainte Rose ?

La photo SMDA montre en plan principal une zone naturelle inondée sur une trentaine ha en rive droite du rec de Veyret, de Sainte Rose à la Cafforte. Cette zone en forme de triangle est fermée sur ses 3 côtés par les remblais de la voie ferrée, de l'A9 et de la digue du rec de Veyret est constituée de bas-fonds (environ 3,5 m NGF) d'une superficie d'une soixantaine ha environ. L'observation attentive de la photo SMDA montre deux fossés, l'un longeant les installations de l'Espace de Liberté, l'autre parallèle à quelques mètres longeant l'héliport, bien pleins, se déversant dans les parcelles submergées du golf Sainte Rose. Ce second fossé est transformé en ruisseau avec un fort courant et un débit élevé.



Les bas-fonds de la rive droite du rec de Veyret reçoivent en outre d'autres eaux parasites via des fossés et ruisseaux collectant les eaux des secteurs Sainte Germaine, Saint Crescent et Plaisance.

La carte ci-dessous extraite de la cartographie des cours d'eau de l'Aude montre le secteur narbonnais du rec de Veyret et le réseau de fossés et ruisseaux.



qui étaient ouvertes d'après l'article de l'Indépendant du 19 janvier et selon les recommandations du SMDA. Cela a concouru à la submersion de la zone Sainte Rose - Cafforte durant l'épisode pluvieux de janvier 2026 sans qu'il n'y ait eu le moindre débordement du rec de Veyret.

Un ruisseau canalisé passe sous la voie ferrée et sous le chemin de Saint Crescent (La Claire Vidale à proximité des bureaux du SMDA) et se déverse dans la zone Sainte Rose. Ce ruisseau non dénommé sur cette carte pourrait être celui dit de La Reculade cité par ailleurs. Il est couvert en amont de la voie ferrée dans les environs des Etablissements Egretier et Nadal,

Le développement des zones d'activités Sainte Germaine, Saint Crescent avec en supplément la zone Plaisance s'accompagne d'une imperméabilisation des sols (voiries, parkings, bâtiments) qui accroît fortement le ruissellement des eaux pluviales et leur rejet massif dans ce milieu naturel fermé concourant à des phénomènes d'inondations plus intenses dans la zone Sainte Rose.

La zone Sainte Rose La Cafforte peut être comparée à une baignoire dont plusieurs robinets sont ouverts avec la bonde fermée. Cette situation permet de l'utiliser comme un champ (bassin) d'expansion de crue (non cité dans le projet SMDA-SMMAR-BRL) dont la capacité peut représenter près de 100 000 m³ et bien plus selon le niveau de remplissage, ce qui se rapproche de la capacité du barrage de Bagatelle.

Il est fort probable que la submersion de cette zone n'était encore que très limitée le dimanche 18 janvier, vu l'intensité modérée des premières précipitations depuis le

samedi 17 après midi, proches de 100 mm, vu le niveau peu élevé du rec de Veyret ainsi que celui du barrage de Cap de Pla. Il semble plus vraisemblable que la photo SMDA date en réalité du 19 ou 20 janvier après un cumul de précipitations représentant 200-250 mm qui a permis la submersion de la zone et l'obtention de l'effet visuel escompté.

Ces observations et remarques changent radicalement la perception du message d'une inondation par débordement du rec de Veyret que la photo laisserait à penser.

L'inondation par débordement du rec de Veyret n'a jamais eu lieu en janvier 2026 et est totalement imaginaire. La photo SMDA montre en fait le résultat de la submersion de la zone Sainte Rose - La Cafforte via des réseaux connectés au rec de Veyret ainsi que d'autres ruisseaux et fossés indépendants, qui n'est absolument pas dû à une inondation par débordement du rec de Veyret. Cette situation en partie préméditée de submersion permet de qualifier cette zone de champ ou bassin d'expansion de crue du rec de Veyret.

4. La submersion de la zone Sainte Rose – La Cafforte a-t-elle été provoquée par l'ouverture des vannes en rive droite du rec de Veyret et les apports de fossés et ruisseaux et non par débordement du rec de Veyret le 18 janvier et jours suivants ?

L'ambiguïté du message visuel et de propos associés que véhicule la brochure du projet SMDA-SMMAR-BRL mériterait d'être levée par les responsables afin que la concertation préalable sous l'égide de la CNDP apporte de la part des organismes publics une information sincère, fidèle, réelle et respectueuse du public.